COMMUNE DE FRÉPILLON

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES 2023

www.frepillon.fr

Le propos du Maire

Chères Frépillonnaises,
Chers Frépillonnais,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects : contexte sanitaire, défi climatique, retour de l'inflation et flambée du prix des énergies.

Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures, à la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de la résistance et un engagement de chaque instant, sans perdre sa boussole, pour mener à bien les actions nécessaires.

La gestion saine des finances de la Commune lui assure une capacité d'autofinancement permettant d'amortir l'impact de l'inflation, l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires et des coûts de l'énergie, tout en poursuivant la conduite de projets d'amélioration de la qualité de vie des Frépillonnais.

L'équipe municipale va de l'avant, elle est au travail pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie, faire progresser le vivre-ensemble.

Notre engagement majeur est tenu : ne pas augmenter les taux d'imposition, maîtriser la dette tout en poursuivant un programme d'investissement et en maintenant des services publics de qualité.

Ceux qui y sont assujettis ont reçu récemment leur avis d'échéance de la taxe foncière. L'Etat en a revalorisé les bases locatives de 7,1% pour tenir compte de l'inflation. Quant aux taux communaux, comme les années précédentes, le Conseil municipal a décidé de ne pas les augmenter.

Nous avons mis en place un plan de sobriété énergétique sur tous les bâtiments communaux ; merci à tous les utilisateurs de leur engagement pour la réduction des consommations d'énergie.

Vous trouverez dans ce bulletin tous les détails sur les actions réalisées et en cours.

Avec les Adjoints et les Conseillers municipaux, je vous présente, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé, de sérénité et de solidarité pour 2024.

Votre Maire,
Patricia Zeiss

Sommaire

3 LE PROPOS DU MAIRE

5 VIE MUNICIPALE

5 Vos élus en Conseil municipal
8 Investiture du Conseil municipal des jeunes
10 Participation citoyenne tous investis pour la sécurité
12 La Commune recherche des médecins
14 Accès privilégié des seniors dans la future résidence intergénérationnelle
16 Travaux d'évolution des bâtiments communaux
18 Financement des travaux sur les bâtiments communaux
19 Requalification de la rue de la Libération
20 Semaine bleue
21 Monique Risch, un bel exemple d'engagement bénévole
22 Nos centenaires
23 Noces de diamant de M. et Mme Gaudel
24 Mises à l'honneur
25 Rencontre avec une jeune Frépillonnaise
26 Comment prévenir les incendies domestiques ?

27 LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL PARISIS : POINTS D'ACTUALITÉ

27 Le Parc d'activités des Epineaux
28 Un éclairage public économe
28 Installation de Cerba aux Epineaux
30 Tout sur la GEMAPI en 2023
31 La mutuelle du Val Parisis
31 Les olympiades du Val Parisis

32 ENVIRONNEMENT

32 Point sur la forêt de Maubuisson
33 Opération « nettoyons la nature »
33 Les battues de sangliers sont nécessaires
34 Zoom sur le Syndicat des apiculteurs

35 CULTURE ET HISTOIRE

35 Lieux dits ou terroir de Frépillon

37 JEUNESSE

37 La Commune engagée pour vos enfants
39 Projets des écoles
42 Départs
43 Séjour du centre de loisirs à Fontainebleau
43 Et si on se racontait des histoires

44 VIE ASSOCIATIVE

44 Frep'in games
45 Le Rendez-vous des Sages
46 Une année riche pour la bibliothèque
48 Les enfants font la fête
49 2003-2023 les Chemins de la musique fêtent leurs 20 ans
50 La gymnastique volontaire
51 La pratique du yoga au Club sportif de Frépillon
53 UKT - Le taï chi chuan

54 ARRÊT SUR IMAGES

Conseil municipal des jeunes

Foulées frépillonnaises

Opération «nettoyons la nature»

La publication des naissances, mariages et décès étant désormais réglementée dans l'objectif de protéger les données personnelles de chacun, cette rubrique ne sera plus présente dans le bulletin annuel.

Mairie de Frépillon
Tél. : 01 39 60 25 06 - Courriel : mairie@frepillon.fr
www.frepillon.fr

Horaires

Lundi	14 h 00 à 16 h 30
Mardi, jeudi, vendredi	8 h 30 à 12 h 00
	14 h 00 à 16 h 30
Mercredi	14 h 00 à 16 h 30
Samedi	8 h 30 à 11 h 45

Directrice de publication : Patricia Zeiss, *Maire*
Rédaction, coordination, suivi d'édition : Chantal Walter, *Adjointe au Maire*

Création graphique, mise en page et impression: STIP Imprimerie
Photos : Mairie de Frépillon ; Carole Desheulles ; Amir Gali et Julien d'Hermy
Tirage : 1600 exemplaires

Vos élus en **Conseil municipal**

Séance du 1er décembre 2022

Approuvent l'acquisition des parcelles A 22 et A 23 situées au lieu-dit « Les Blancs-Manteaux » afin de préserver le patrimoine naturel

Autorisent Madame le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de fonds de concours concernant le déploiement de la vidéo protection

Décident de continuer la prise en charge de l'entretien du chemin d'exploitation situé sur la parcelle AD 33

Approuvent la délibération présentant la mise en place des 1607 h par service

Décident qu'à partir de 2022 le ratio commun à tous les cadres d'emplois est fixé à 100% pour l'avancement des fonctionnaires de la collectivité au grade supérieur

Décident la suppression du poste de rédacteur et la création du poste de rédacteur principal

Fixent les tarifs des services publics communaux à partir du 1er janvier 2023 en suivant le taux de variation des prix à la consommation de 4.42% sur un an (source INSEE)

Décident de verser du budget communal au budget annexe « Clos du Boucher » la somme de 30 000 euros

Autorisent la cession par la Commune à la société Bouygues Immobilier des parcelles issues de la parcelle AD 752 d'une surface totale de 11 690 m² situées rue de Méry et impasse de la Tronche.

Décident que l'extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire communal est reconduite à compter du 1er janvier 2023

Autorisent Madame le Maire à signer le protocole établissant un dispositif de participation citoyenne sur la Commune de Frépillon

Séance du 9 février 2023

Modifient le règlement de fonctionnement de la Halte-Garderie

Approuvent la modification du règlement de fonctionnement du restaurant scolaire

Abrogent la délibération relative au partage de la taxe d'aménagement avec la Communauté d'Agglomération du Val Parisis

Approuvent la délibération portant précision dans la mise en œuvre du référentiel comptable M57

Accordent une subvention au Collège Maubuisson pour la mise en œuvre de projets pédagogiques

Autorisent le paiement des charges de copropriété « 1 rue du Coudray »

Accordent une avance sur subvention à l'association Cyber Frep

Décident d'acquérir la parcelle A 338 dans le cadre d'un projet de passage de canalisation

Décident d'acquérir la parcelle ZA 115 dans le cadre d'un projet de création d'un bassin de rétention d'eaux pluviales

Séance du 6 avril 2023

Adoptent le compte de gestion du budget communal 2022

Approuvent le compte administratif du budget communal 2022

Décident d'affecter la somme de 4 499 393 euros à la section d'investissement du budget communal

Confirment les taux d'imposition de 2022 pour les taxes foncières de l'année 2023 : Taxe foncier bâti : 35.68% - Taxe foncier non bâti : 68.16 %

Adoptent le budget primitif 2023 de la Commune

Accordent le versement d'une subvention de 30 000 euros au budget annexe du Clos du Boucher

Adoptent le versement des subventions aux associations sportives

Adoptent le versement des subventions aux associations culturelles

Adoptent le versement d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Accordent une subvention à la Caisse des écoles

Approuvent le compte de gestion du budget annexe ateliers locatifs et commerce 2022

Approuvent le compte administratif du budget annexe des ateliers locatifs et commerce 2022

Décident d'affecter la somme de 306 358.37 euros à la section d'investissement du budget ateliers locatifs et commerces

Adoptent le budget primitif du budget annexe ateliers locatifs et commerce 2023

Approuvent le compte de gestion du budget annexe Le clos du Boucher 2022

Adoptent le compte administratif du budget annexe Le clos du Boucher 2022

Décident d'affecter la somme de 21 604.80 euros à la section d'investissement du budget annexe le Clos du Boucher

Adoptent le budget primitif du budget annexe Le clos du Boucher 2023

Approuvent la tarification par quotient du séjour d'été organisé pour les enfants

Autorisent la signature de la convention d'objectif et de financement avec la CAF du Val-d'Oise pour la formation BAFA/BAFD et les séjours vacances.

Abrogent la délibération du 1er décembre 2022 relative à l'acquisition des parcelles A 22 et A 23

Autorisent l'acquisition de la parcelle A 23

Séance du 9 juin 2023

Désignent Monsieur Philippe TISSIER, directeur de l'Union des Maires du Val-d'Oise et Madame Karine LEGOUHIR en qualité de référents déontologues des élus

Accordent la garantie d'emprunt à hauteur de 100% pour le prêt de 4 675 866 euros à Vilogia Société anonyme d'HLM pour l'opération en cours rue du Coudray.

Autorisent Madame le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Approuvent la décision modificative numéro 1 pour le budget annexe le Clos du Boucher

Approuvent la décision modificative numéro 1 pour le budget communal

Autorisent Madame le Maire à procéder au placement du montant de 2 000 000 d'euros pour une durée de 12 mois sur un compte à terme auprès du Trésor Public

Instaurent la prime d'intéressement collectif au bénéfice des agents du service de la police municipale

Attribuent un Kit Bescherelle à chaque élève de CM2

Autorisent Madame le Maire à signer une convention avec la Commune de Bessancourt pour l'accueil des enfants frépillonnais à l'ALSH de Bessancourt en août 2023

Approuvent la convention d'objectifs et de financement avec la CAF du Val d'Oise pour une subvention liée au chargé de coopération CTG (Convention territoriale globale)

Séance du 22 juin 2023

Décident que les représentants à la Caisse des écoles seront Monique RISCH, Sylvie CABEZAS, Marie-Claire RUMIN, Florence PERSICO, Dominique COUDRAY, Evelyne RAGUENET DE SAINT ALBIN

Approuvent le principe de création d'une bourse communale pour les étudiants en 3ème cycle spécialité médecine générale plafonnée à 12 000 euros par an soit 1000 euros par mois pendant 3 ans en contrepartie d'une installation pour une durée de cinq ans en libéral secteur 1 dans l'année qui suit la fin de l'internat

Décident d'affecter du 1er juillet au 31 décembre 2023 la salle des fêtes en salle des mariages en raison des travaux dans la mairie

Approuvent le Plan Local d'Urbanisme révisé

Instaurent un droit de préemption urbain renforcé sur la totalité des zones urbaines et zones à urbaniser telles qu'elles sont définies au Plan Local d'Urbanisme approuvé

Approuvent l'instauration du droit de préemption urbain renforcé sur la ZAE du Montubois et la ZAC des Epineaux

Délèguent l'exercice du droit de préemption urbain renforcé à la Communauté d'agglomération du Val Parisis sur la ZAE du Montubois et la ZAC des Epineaux

Délimitent le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité de la manière suivante : 1 et 13 rue du Coudray – 4 rue Marcel Adam – 1 rue de la République – 1 et 10 rue de la Vieille Fontaine – 1 au 17 Grande Rue

Réactualisent les tarifs scolaires et périscolaires pour l'année scolaire 2023-2024

Approuvent les termes de la convention valant procès-verbal de mise à disposition à compter du 1er juillet 2023 à la Communauté d'Agglomération des biens immobiliers et mobiliers nécessaires au fonctionnement de la compétence « éclairage public » comprenant la signalisation lumineuse routière

Approuvent les termes de la convention de mise à disposition du service d'assistance à la protection des données à caractère personnel avec la Communauté d'Agglomération du Val Parisis

Approuvent les termes de l'avenant modificatif du règlement de mise à disposition d'équipements de vidéoprotection avec la Communauté d'Agglomération du Val Parisis

Désignent pour siéger au SIAVOS Dominique BERNARD, Sébastien HUART en qualité de délégué titulaire et Claude BELLENGER et Thomas DAVENNE en qualité de suppléant

Adoptent un vœu relatif à la réduction des nuisances aériennes sur le territoire de la Commune

Séance du 14 septembre 2023

Décident d'admettre en non-valeur 56 créances irrécouvrables pour un montant total de 4 056 euros

Annulent 25 titres pour un montant de 2 310 euros dans le cadre d'une procédure de rétablissement personnel avec effacement de dettes

Accordent la garantie d'emprunt à CDC Habitat Social pour un prêt de 1 180 628 euros

Créent 7 postes non permanents au titre d'une activité accessoire sur le garde de professeur des écoles pour assurer une mission d'étude surveillée

Créent un poste de vacataire pour effectuer une animation danse sur le temps de la pause méridienne

Autorisent Madame le Maire à acquérir la parcelle A n°2187 située lieu-dit La Justice

Séance du 19 octobre 2023

Sollicitent le Conseil départemental pour bénéficier d'une subvention au taux de 30% sur le montant plafonné subventionnable de 400 000 euros pour la réfection de la voirie et l'enfouissement des réseaux de la rue de la Libération

Sollicitent ENEDIS pour bénéficier d'une subvention pour l'enfouissement des réseaux électriques de la rue de la Libération

Sollicitent Orange pour bénéficier d'une subvention pour l'enfouissement des réseaux téléphoniques de la rue de la Libération

Sollicitent le SDEVO pour bénéficier d'une subvention pour l'enfouissement des réseaux d'éclairage public de la rue de la Libération

Accordent une subvention de 500 euros au Collège Maubuisson pour le financement d'un séjour pédagogique

Sollicitent la mise à disposition d'une enveloppe de 400 000 euros de fonds de concours par la Communauté d'Agglomération du Val Parisis à la Commune de Frépillon qui pourra être sollicitée au fur et à mesure des besoins de la ville pour participer au financement de ses investissements

Décident de la cession de la parcelle AD 783 de 184 mètres carrés pour un montant de 48 000 euros

Autorisent l'acquisition des parcelles AB 3 et AB 5 situées au Gaillonnet

Créent un Conseil municipal des jeunes

Créent un poste de vacataire pour les missions de référent santé et accueil inclusif à la halte-garderie

Investiture du
Conseil municipal des jeunes

Promesse de campagne en 2020 : par délibération prise lors du Conseil municipal du 19 octobre 2023, la Municipalité a décidé la création d'un Conseil municipal des jeunes (CMJ). Elle souhaite ainsi favoriser la participation des enfants et des jeunes à la vie de leur Commune.

Ces premiers pas dans l'apprentissage de la citoyenneté leur permettront de proposer des projets pour leur ville et de mener à terme des actions concrètes ; ils seront accompagnés par Alexandre Dunand.

Le premier Conseil municipal des jeunes de la Commune de Frépillon a été installé dans ses fonctions le 8 décembre 2023, au cours d'une cérémonie officielle en mairie.

Les treize jeunes Conseillers ont reçu leur écharpe de Conseiller municipal des jeunes des mains de Madame le Maire et de ses conseillers référents. Patricia ZEISS les remercie de leur engagement.

C'est un rôle important qu'ils ont accepté pour les deux années à venir en signant une charte ; ils seront présents aux cérémonies commémoratives et aux divers événements de la Commune.

Les jeunes
Conseillers municipaux

Lise BIENVENU KALETA
10 ans, CM2

Martin CHEURFA GUSTAVE
9 ans, CM1

Leïna DARASE
10 ans, CM2

Anaïs DELECROIX VINCENT
9 ans, CM1

Lola GABELA MATEOS
10 ans, CM2

Jade GASSER LAGARDE
8 ans, CM1

Laura LAZARE
10 ans, CM2

Eryne LE BEL
10 ans, CM2

Alicia LEGEARD
10 ans, 6ème

Olivia LEGEARD
8 ans, CM1

Enola MAGNAUDET
11 ans, 6ème

Lola MARTINS
11 ans, 6ème

Nathan ROGER
9 ans, CM1

Participation citoyenne : **tous investis pour la sécurité**

Cyril ALAVOINE, Sous-préfet, Patricia ZEISS, Maire, et Éric Saunier, Commandant de la brigade de Gendarmerie de Méry-sur-Oise ont signé, en mairie, la convention de participation citoyenne. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Le dispositif «Participation Citoyenne» consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. Il donne la possibilité au Maire et à la Gendarmerie de mettre en place, d'encadrer et d'évaluer un dispositif de prévention de la délinquance sous la forme d'un réseau de solidarité de voisinage structuré autour de citoyens référents, permettant d'alerter la Gendarmerie nationale de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité publique.

Le dispositif vise à :

- **rassurer la population**
- **améliorer la réactivité de la Gendarmerie contre la délinquance d'appropriation**
- **accroître l'efficacité de la prévention de proximité**

Huit référents frépillonnais se sont portés volontaires à la suite d'une réunion publique organisée par Mme le Mairie, la Gendarmerie, la Police Municipale et la Police mutualisée.

Les référents transmettent toutes les informations qu'ils estiment devoir porter à la connaissance de leurs interlocuteurs. Il s'agit plutôt d'une participation à la remontée d'informations pouvant aider la Gendarmerie (voiture suspecte, personnes au comportement inhabituel, démarchage insistant...). Ce sont les gendarmes qui décident quelle action mener pour donner suite à un signalement (intervention immédiate, fausse alerte, etc).

Quatre panneaux sont installés aux entrées de la ville.

Si vous souhaitez participer à cette démarche, vous pouvez contacter la Police municipale par mail : police.municipale@frepillon.fr

Ce dispositif «Participation citoyenne» complète les autres actions de prévention de la délinquance conduites au sein de la Commune comme l'opération tranquillité vacances.

Participation citoyenne : **protéger la maison**

AU QUOTIDIEN

- Fermez toutes vos portes à clé, même lorsque vous êtes à votre domicile ou si vous sortez pour quelques minutes seulement. Ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux (en particulier l'or...), carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.
- En période estivale, de jour comme de nuit, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles par l'extérieur.

VOUS PARTEZ EN VACANCES

- Pensez à vous inscrire au dispositif « Tranquillité Vacances » auprès de la Police municipale de FREPILLON ou de la Gendarmerie de MERY-SUR-OISE).
- Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.
- Votre domicile doit paraître habité, ne laissez aucune indication laissant supposer que vous êtes absent (indication sur la boîte à lettres ou sur la porte, message sur le répondeur téléphonique ou les réseaux sociaux...)
- Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier et d'ouvrir vos volets dans la journée.
- Installez un programmateur électrique (à partir de 10 € en grande surface de bricolage) afin de simuler votre présence en journée (radio) et en soirée (éclairage).
- Pensez à ranger tout objet qui pourrait faciliter une effraction (échelle, outils de jardinage...). Bloquez la porte de vos abris de jardin (cadenas...).
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, un pot de fleurs ou autre. Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

AUTRES CONSEILS UTILES

- Équipez votre domicile de systèmes de fermeture fiables et votre porte d'entrée d'un judas (viseur optique} et d'un entrebâilleur.
- Installer un système alarme avec « hurleur ». Même si cela n'évite pas l'effraction, le préjudice sera limité car l'auteur prendra rapidement la fuite
- Si vous venez d'emménager, pensez à changer les serrures.
- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez les factures ou expertises pour les objets de très grande valeur. Sauvegardez ces informations sur un ordinateur ou sur un compte internet sécurisé (en cas de vol, incendie...).
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

Si malheureusement, malgré ces précautions, vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, ne touchez à rien et composez le plus rapidement possible le « 17 »

La commune recherche des médecins généralistes **pour compléter l'offre de soins au sein du cabinet médical**

Le Docteur Francis Laurent prend sa retraite

Il fait partie de cette génération de médecins qui a consacré sa vie à son métier et à ses patients.

Le 1er janvier 2024, le Docteur Laurent a pris officiellement sa retraite. Le généraliste met un terme à 47 ans d'exercice de la médecine libérale, dont 46 ans à Frépillon.

« J'ai 73 ans, il faut savoir s'arrêter… », dit le Docteur Laurent indiquant que toutes les nouvelles dispositions administratives principalement informatiques imposées par la Caisse primaire d'assurance maladie ont aussi été déterminantes dans son choix.

Le Docteur a différé son départ en retraite de huit ans pour ses patients dont il était très proche. « J'ai suivi certaines familles sur quatre générations », se rappelle-t-il. Plus que praticien de santé, l'expression requise est « médecin de famille ». Il quitte son cabinet médical, non sans un pincement au cœur, sans avoir trouvé de successeur.

Au nom de tous les Frépillonnais accompagnés et soignés tout au long de ces années, la Municipalité remercie le Docteur Laurent pour son engagement et son dévouement, et lui souhaite de profiter pleinement de sa famille et du temps retrouvé.

La recherche de deux médecins généralistes pour leur installation dans notre Commune s'avère toujours être une forte préoccupation de la Municipalité.

Le départ en retraite en fin d'année du Docteur Laurent accentue l'inquiétude sur la diminution d'une offre de soins de proximité. La Municipalité a pourtant anticipé, mais à ce jour, aucune piste sérieuse n'est en vue.

Des démarches avec les professionnels de santé en place, le Conseil de l'Ordre du Val-d'Oise, l'Union régionale des professionnels de la santé Ile-de-France, l'Agence Régionale de Santé, la chargée de mission « santé » de la Communauté d'Agglomération du Val Parisis, ou encore des facultés de médecine, restent infructueuses. Elles confirment une pénurie de praticiens en libéral sur tous les départements d'Ile-de-France et en particulier sur le territoire du Val-d'Oise.

Pour convaincre des praticiens de venir s'installer à Frépillon, la Municipalité compte sur deux leviers. D'abord, elle propose des conditions très attractives d'occupation du cabinet médical dont elle est propriétaire. Ensuite, elle mise sur l'avenir avec la proposition d'une bourse communale à un étudiant en médecine générale.

Les stratégies pour attirer de nouveaux médecins

Notre Commune dispose de nombreux atouts mis en avant dans sa recherche de médecins généralistes pour une installation durable.

- **Une Commune dynamique en essor démographique (3 380 habitants)**
- **Le calme de la campagne bénéficiant de la proximité de centres urbains**
- **Des professionnels de santé implantés depuis plusieurs années**
- **Des salles de consultation mises à disposition dans un cabinet médical neuf**

Tout est mis en œuvre pour séduire les futurs médecins et rendre les conditions de travail les plus agréables possibles.

- **Mise à disposition de salles de consultation de 20 m2 dans un cabinet médical de 160 m² (normes E.R.P. et accessibilité), au cœur du bourg, à proximité de la pharmacie**
- **Bail professionnel individuel sans contrainte d'organisation avec les autres professionnels de santé (loyers et charges très modérés) avec une aide au démarrage (gratuité du loyer la première année)**

Miser sur l'avenir

Pour multiplier les chances d'attirer un médecin généraliste, la Municipalité propose la possibilité de financer les études d'un futur médecin qui devra s'engager à pratiquer au sein du cabinet médical pendant cinq ans, en échange du financement de ses trois dernières années d'étude en internat. Après son installation à Frépillon, le loyer de son cabinet sera également pris en charge pendant un an.

Cela fait plusieurs années que la Municipalité cherche, et toujours rien ! Cette tâche, normalement, ne lui revient pas. C'est à l'Etat de proposer des solutions après avoir organisé la pénurie !

Le bouche à oreille peut fonctionner. Vous êtes invités à devenir les meilleurs alliés pour trouver un médecin en propageant les offres de la Commune...

... et des annonces sont régulièrement publiées sur différents supports. Voici la dernière avec le Syndicat des jeunes généralistes :

Accès priviligié des seniors dans la **future résidence intergénérationnelle**

Une résidence intergénérationnelle de 140 logements (129 logements collectifs répartis sur 4 bâtiments et 11 maisons individuelles) et 100% sociale est en construction impasse de la Tronche et rue de Méry, au lieu-dit « le Clos du Boucher ». Cette forme d'habitat intergénérationnel permet d'apporter une réponse nouvelle aux enjeux démographiques et sociétaux en proposant d'accueillir différentes générations : des seniors, des familles et des jeunes.

Les objectifs d'un tel projet :

- **favoriser le lien social**
- **renforcer les liens familiaux intergénérationnels**
- **lutter contre l'isolement des personnes âgées**
- **améliorer les relations de voisinage et encourager le mieux vivre ensemble**
- **promouvoir une dynamique collective pour favoriser la convivialité et l'entraide**

Depuis quelques années déjà la Municipalité se préoccupe de l'avancée en âge de ses habitants.

La Charte du bien vieillir en Val-d'Oise a été signée le 8 octobre 2021 par Madame le Maire. A travers la réalisation de ce programme du « Clos du Boucher », la Commune affirme son engagement à promouvoir le « bien vieillir » sur son territoire.

Dans ce programme, 60 logements sociaux sont destinés aux personnes âgées non-propriétaires, aux personnes seules de plus de 60 ans ou aux couples dont l'une des personnes a plus de 60 ans.

Parmi ces 60 logements « seniors », 12 sont fléchés « habitat inclusif » pour les plus de 65 ans. L'habitat inclusif, c'est-à-dire « accompagné, partagé et inséré dans la vie locale », a pour projet de permettre de « vivre chez soi sans être seul ». Il répond à la volonté de certains de nos seniors frépillonnais de rester sur la Commune. Cela constitue donc une alternative à la vie en établissement.

La Municipalité a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt du Conseil départemental du Val- d'Oise en faveur du projet d'habitat inclusif. Ainsi, un financement de l'aide à la vie partagée a été obtenu sur cinq ans.

L'habitat inclusif est assorti d'un projet de vie sociale et partagée, construit avec ces 12 habitants. L'objectif de ce projet est de favoriser le « vivre ensemble » pour limiter le risque d'isolement et prévenir la perte d'autonomie. Dans une démarche participative portée par un animateur professionnel chargé d'accompagner les 12 seniors, une charte de la vie sociale et partagée sera coconstruite et donnera les orientations spécifiques en fonction de leurs fragilités, de leurs besoins, de leurs envies... avec l'objectif d'un maintien à domicile le plus long possible.

Voici les quatre dimensions du projet de vie sociale et partagée qui seront mises en œuvre :

- Veille et sécurisation de la vie à domicile : l'équipement neuf apportera toutes les garanties de sécurité aux habitants. A cela s'ajoutera la présence continue d'un gardien sur le site. Par ailleurs, un animateur veillera à mettre en œuvre une dynamique de groupe à travers l'attention mutuelle que se porteront les habitants en favorisant le vivre ensemble pour prévenir les situations d'isolement

- Soutien à l'autonomie du senior à travers des actions de prévention. Il s'agira pour l'animateur de repérer les modes de vie favorisant l'apparition de fragilités et de s'entourer d'un réseau partenarial entraînant la mise en œuvre d'actions autour du vieillissement actif

- Soutien à la convivialité : pour lutter contre l'isolement et prévenir le sentiment de solitude, l'accent sera mis sur la mise en œuvre de moments de convivialité, de temps festifs avec en parallèle la promotion de la courtoisie et de la bienveillance pour un vivre ensemble agréable

- Aide à l'inclusion sociale des seniors : afin que les seniors demeurent acteurs de leur territoire, des liens seront tissés avec l'ensemble des initiatives de vie locale. La situation géographique au cœur de la Commune permettra aux habitants d'utiliser l'ensemble des services existants. Enfin l'accent sera mis à la fois sur les actions intergénérationnelles et sur l'utilisation du numérique.

Visite du chantier de la future résidence

Le 6 octobre, la Présidente du Conseil départemental, Marie-Christine Cavecchi, est venue à la rencontre des acteurs de la future résidence : le constructeur du programme Bouygues Immobilier, le bailleur social CDC Habitat et le porteur du projet représenté par les élus de la Commune. Ce fut l'occasion d'aborder le soutien financier qu'apporte le Département dans le cadre du projet d'habitat inclusif.

Travaux d'évolution **des bâtiments communaux**

Parmi les projets communaux annoncés dans le bulletin de l'an dernier, quatre d'entre eux sont en cours de réalisation :

Dans la mairie

- **Un ascenseur est en cours d'installation pour rendre la salle des mariages et la salle du Conseil accessibles aux personnes à mobilité réduite**
- **Ceci entraîne le déplacement du secrétariat d'accueil qui est beaucoup plus fonctionnel**
- **En outre, le comble du bâtiment historique est en cours d'aménagement pour créer deux bureaux supplémentaires et la salle du Conseil a été rénovée en septembre**

Les derniers travaux intérieurs de la mairie datent de 1991 ; un « lifting » était nécessaire pour maintenir ce bâtiment au bon niveau de service.

La création de la cage d'ascenseur en juillet et août a fait vivre des heures difficiles au personnel qui travaillait avec des casques acoustiques sur les oreilles… !

Au restaurant scolaire

- **La surface de la cuisine sera doublée pour assurer dans les meilleures conditions le traitement des repas reçus chaque matin en liaison froide**
- **La salle à manger sera agrandie pour permettre l'installation d'une soixantaine de couverts supplémentaires**

Conçu pour accueillir 125 couverts en 1994, le restaurant scolaire a déjà été agrandi en 2000.

Cette année, le nombre quotidien moyen d'enfants qui prennent leur repas du midi au restaurant scolaire atteint 280.

Au tennis

➔ **Le court de tennis de plein air est en cours de couverture afin de le rendre utilisable tout au long de l'année dans les conditions optimales**

Pour mémoire, l'installation des deux courts à cet emplacement date de 2005.

En sous-sol de la salle des fêtes

➔ **Une salle associative sera installée dans un espace jusqu'alors non aménagé. Cette salle offrira des créneaux supplémentaires pour des activités du type yoga, gymnastique ou danse.**

A l'aire de jeux du Poirier de souris

➔ **Réfection totale du revêtement amortissant**

➔ **Remplacement d'un jeu**

Ainsi, la Municipalité a le souci constant d'améliorer les équipements communaux, de les agrandir et de les adapter aux nouveaux besoins.

Conséquence des travaux au restaurant scolaire

Les travaux d'extension de la cuisine du restaurant scolaire nécessitent de démonter l'actuelle installation et de procéder à l'aménagement des nouveaux matériels en période d'inactivité donc pendant les vacances scolaires d'été.

Mais, les huit semaines de vacances ne suffiront pas. En conséquence le service des repas sera transféré à la salle des fêtes à partir du 24 juin 2024, ce qui rendra celle-ci inutilisable pour les activités habituelles du 24 juin au 6 juillet.

Financement des travaux sur **les bâtiments communaux 2023/2024**

Depuis 2020, la Municipalité prépare activement les travaux de mise à niveau et d'amélioration des bâtiments communaux : conception, démarches administratives, demandes de subvention et marchés de travaux. C'est désormais chose faite.

Les premiers travaux ont débuté en mairie en période d'été pour limiter la gêne pour le personnel et les visiteurs.

Vous constaterez que la totalité sera réalisée sans emprunt, les fonds propres nécessaires étant provisionnés année après année à cette fin.

Par ailleurs, la Municipalité a sollicité toutes les subventions possibles, vous remarquerez que la Région et le Département participent largement au financement ainsi que l'Etat dans une moindre mesure.

Ci-dessous le tableau de financement de ces travaux :

Montants provisoires en euros

Opération	Coût total TTC	Financement				
		Subventions			Commune	
		Etat	Région	Département	Fonds propres	Emprunt
Mairie création d'un ascenseur d'accès à l'étage et de bureaux dans le comble	385 200 €	72 100 €	100 000 €	56 900 €	156 200 €	-
Restaurant scolaire Extension de la salle à manger et de la cuisine rééquipée à neuf	1 152 000 €	140 300 €	400 000 €	240 000 €	371 700 €	-
Sous-sol salle des fêtes aménagement d'une salle associative supplémentaire	90 000 €	-	-	18 750 € *(Demande en cours)*	71 250 €	-
Tennis Couverture du tennis de plein air et aménagements des abords	787 200 €	-	104 000 €	162 500 €	520 700 €	-
	2 414 400 €	**212 400 €**	**604 000 €**	**478 150 €**	**1 119 850 €**	**-**

Requalification de la **rue de la Libération**

Depuis fin octobre, un important programme de travaux est engagé pour la requalification de la rue de la Libération :

D'octobre à mars 2024

➔ **remplacement par le SEDIF de la canalisation d'eau potable très ancienne**

Puis de mai à octobre 2024

➔ **enfouissement des réseaux aériens d'électricité, de téléphone et d'éclairage public, mettant fin à l'actuel encombrement des trottoirs par d'imposants pylônes en béton**

➔ **réfection totale de l'éclairage public**

➔ **réfection complète des trottoirs et de la chaussée**

La circulation automobile de transit y est interdite aux heures de travail les jours ouvrés.

Il est recommandé aux piétons des Flaches-est d'emprunter de préférence l'avenue du Maréchal Leclerc pour se rendre dans le centre de la Commune.

Semaine bleue :
Vieillir ensemble, une chance à cultiver !

Cette année encore, la semaine bleue, qui s'est déroulée du 2 au 13 octobre 2023, a permis à nos seniors de belles rencontres et des expériences riches et diversifiées.

De la prévention...

La semaine a démarré par des ateliers de prévention :

- Un professionnel formé APA (activités physiques adaptées) a animé une séance de ***« Prévention des chutes »*** : comment entretenir son équilibre, comment réagir en cas de chute ?
- La ***sécurité routière*** était au cœur d'un autre atelier, présenté par un bénévole de la MAIF, destiné à permettre à chacun d'actualiser de manière conviviale ses connaissances sur le code la route et les nouvelles règles de conduite.

De l'activité physique...

Un cours de ***Taï-chi-chuan***, forme d'art martial qui sollicite le corps et l'énergie de celui-ci, proposé par une professionnelle et ***un après-midi pétanque*** ont permis à tous de se retrouver pour décompresser, se maintenir en forme et bien sûr s'amuser ensemble !

Et enfin, tous ont pu participer à une ***grande randonnée pédestre familiale*** en forêt de Montmorency, au gré de son histoire et de ses secrets, contés par une Frépillonnaise passionnée.

Des ateliers intergénérationnels ...

Une journée entière était placée sous le signe de l'intergénérationnel. Le matin, des ***ateliers de pâtisserie*** en maternelle ont permis à de jeunes enfants du centre de loisirs et des seniors de passer une matinée joyeuse à confectionner de délicieux gâteaux. L'après-midi, la réédition du ***loto intergénérationnel***, qui devient presque une tradition à Frépillon, a été très appréciée des plus jeunes aux plus âgés.

Des animations proposées aussi diverses que variées ...

Tout au long de la semaine, nos seniors ont pu aussi se retrouver autour de différentes activités :

- Un ***café littéraire***, à la bibliothèque, où ils ont pu échanger sur leurs lectures, autour d'un « café petits gâteaux » très convivial...
- Un atelier ***« initiation à l'aquarelle et aux pastels »***, où chacun a pu laisser libre court à son sens artistique...
- Une ***conférence ARTZ, pour stimuler la mémoire***, à travers l'observation de peintures en lien avec l'histoire...

Des sorties appréciées par tous…

- ***Une sortie cinéma***,
- La ***visite guidée du fort de Cormeilles en Parisis***, avec ses fortifications et ses musées,
- Et enfin une sortie d'une journée, au ***Château de Chantilly***, avec visite guidée du château, démonstration de dressage équestre, visite du parc en petit train, et bien sûr un bon repas dans le restaurant du château !

Un grand merci à toutes les associations, services de la Commune et bénévoles, ainsi qu'aux membres du CCAS, qui coordonnent la semaine bleue, pour avoir œuvré cette année encore pour que nos aînés puissent se retrouver, et que nous puissions tous, tous âges confondus, passer des moments précieux les uns avec les autres.

Monique Risch
Un bel exemple d'engagement bénévole

Frépillonnaise depuis bientôt 40 ans, Monique Risch est une citoyenne exemplaire et très engagée dans notre Commune dont elle est conseillère municipale depuis 2001.

Ces années sont marquées par de nombreuses actions utiles au fonctionnement de la Commune.

Depuis 2001, Monique siège au Centre communal d'action sociale (CCAS) et participe aux actions et missions visant à assister et soutenir les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées.

Elle n'a jamais manqué une réunion de la commission scolaire communale et elle participe au choix des menus de la restauration scolaire depuis plus de vingt ans.

Elle a opéré un tri dans les archives communales sur la période allant de 1792 à 1945, mettant en valeur des documents écrits et photographiques. Ses recherches ont permis de participer avec Michelle Tortosa à la rédaction de l'ouvrage « Frépillon au fil du temps » de Hervé Collet.

Initiée à la généalogie, elle est férue d'histoire et poursuit ses recherches en fréquentant régulièrement les archives départementales, assistant aux conférences.

Elle effectue des recherches dans les archives et auprès des Frépillonnais pour permettre à la commission communication de rédiger des articles historiques dans le bulletin annuel.

De plus, ponctuellement, Monique aide à l'organisation des manifestations organisées par l'Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL) et distribue dans vos boîtes aux lettres les publications municipales.

Monique est fière de toutes ces années passées au service de la Commune et ne compte pas s'arrêter de sitôt.

Nos **Centenaires**

100 printemps pour Jeannine Jones

Jeannine a vu le monde se transformer avec les progrès technologiques et a vécu ce que les enfants apprennent dans leur livre d'histoire : la seconde guerre mondiale, le premier pas sur la lune, la chute du mur de Berlin...

Cette résidente de la Maison du Parc de Saint-Ouen-L'Aumône a soufflé le 6 décembre ses 100 bougies en présence de Patricia Zeiss, Maire et de ses adjoints.

Née le 6 décembre 1923, elle avait rejoint à Frépillon sa fille et son gendre Bernard Tailly en 2000, après avoir vécu à Lille puis à Ronchin.

Les Conseillers municipaux se souviennent de ses talents de pâtissière. Lors de chaque élection, elle se faisait un plaisir de confectionner tartes aux pommes, au citron et au chocolat pour les gourmands qui tenaient les bureaux de vote.

104 bougies pour Madeleine Nichanian

Doyenne de la Commune, Madeleine Nichanian vient de fêter ses 104 ans et la Municipalité a souhaité l'honorer en lui rendant visite. Madame le Maire était accompagnée de Sébastien Huart, maire adjoint.

Madeleine leur a montré qu'elle conservait une mémoire très vive en racontant quelques faits marquants de sa vie. « La guerre a été terrible, dit-elle, j'entends encore le bruit des motos des allemands, toujours dans la crainte des perquisitions. Beaucoup de Français ignorent ce qu'il se passait pendant l'occupation ... »

Après une vie professionnelle dans la comptabilité, Madeleine prit sa retraite à 60 ans : « J'ai plus d'années de retraite que d'années de travail et j'en profite ! ».

Quand il lui a été demandé quel était le secret de sa longévité, la centenaire a répondu : « avoir une bonne alimentation et manger à heures régulières », avant d'ajouter « et l'air est bon à Frépillon ! »

Noces de diamant de **Michel et Odette Gaudel**

Samedi 24 juin 2023 est un grand jour pour la famille GAUDEL ; Odette et Michel ont souhaité renouveler leurs vœux devant Madame le Maire et ses Adjoints.

Entourés de leur famille, les deux époux ont écouté avec émotion le discours de Madame le Maire et la lecture de leur acte de mariage.

Odette et Michel se marient le 6 juillet 1963 à Saint-Prix. Deux enfants naissent à Cherbourg, Hervé en 1964 et Bérengère en 1967. Après avoir vécu à Cherbourg puis à Lille, en 1982 la petite famille emménage à Frépillon.

Michel et Odette ont vécu 60 ans d'amour malheureusement marqué par la douleur de la perte d'un enfant, leur relation est toujours aussi forte soixante ans plus tard. Il convient de se réjouir que certains mariages résistent à l'usure du temps.

La fidélité, le partage des joies et des peines et l'entraide leurs ont permis de tenir le serment qu'ils ont prêté le 6 juillet 1963.

Félicitations à Odette et Michel !

Mises à **l'honneur**

En janvier 2023, Madame le Maire, Patricia Zeiss a remis la médaille de la Commune à quatre personnes en remerciement de leur action.

Hervé Drzewinski, Inspecteur départemental émérite de l'Education nationale

La médaille de la Commune ne récompense pas l'exploit d'un jour mais l'action d'Hervé Drzewinski, depuis de nombreuses années au service des enseignants et des élèves de Frépillon. Toujours présent et disponible pour traiter chaque problème personnellement, il a œuvré dans l'intérêt des enfants, répondant toujours aux interrogations et trouvant des solutions aux difficultés quels que soient l'heure ou le jour. Cette médaille concrétise l'estime des enseignants et de la Municipalité. Les petits cadeaux entretiennent l'amitié, en voici un de petite taille mais très important au regard du travail et des actions menées.

Larry Darase, pompier héroïque

Un incendie se déclare non loin de son habitation et Larry Darase, en civil, anticipe dans l'attente de l'intervention des secours, éteignant les flammes et entrant dans un garage envahi de fumées afin de sortir une victime. Il a fait preuve d'une réactivité saluée par ses collègues sapeurs-pompiers. La médaille de la Commune lui a été remise en présence du lieutenant Salaun pour saluer son courage et son engagement

Madeleine Delamotte, une bénévole nonagénaire bien dynamique

Retraitée particulièrement active, Madeleine Delamotte est bénévole dans le milieu associatif depuis des décennies. Présidente de l'association « Gymnastique volontaire » pendant 30 ans, elle s'investit toujours en tant que trésorière de l'Office municipal des sports et de l'association « le Rendez-vous des Sages ». Pourtant, son emploi du temps est bien chargé entre le scrabble, le tarot, la gymnastique et l'aquagym. Son maître mot : bouger, le secret de sa forme et de sa longévité !

Bernard Perret, 23 ans à encadrer l'école VTT

A Frépillon, le VTT est indissociable de Bernard Perret. C'est lui qui a ouvert l'école VTT du Cyclotourisme sportif de Frépillon (CSF) en 1999 et guidé sur les chemins bon nombre de petits Frépillonnais. En 2001, il crée le critérium du jeune vététiste dans le Val-d'Oise et, avec d'autres encadrants, prépare les jeunes chaque année à des tests. Des jeunes frépillonnais se sont distingués au niveau régional et national.

A travers le vélo, Bernard apprend aux jeunes le goût de l'effort, la tolérance, l'entraide et participe aussi activement à la formation des encadrants. La plus belle des récompenses est de compter désormais dans son équipe d'accompagnateurs des jeunes issus de son école.

Bravo et merci à eux pour leurs actions respectives.

Rencontre avec une jeune Frépillonaise
Mélanie Lazare

Son histoire débute à Frépillon en 2012, année où Mélanie intègre l'école élémentaire de Frépillon : découverte d'un nouvel environnement et apprentissages des premières leçons de vie.

Le chemin de son éducation la conduit au collège de Bessancourt, une étape importante qui contribue à forger sa personnalité et façonner ses premières aspirations.

C'est lors de son stage de troisième, effectué au sein de la base de Taverny, que sa trajectoire prend une nouvelle direction. Cette immersion dans le monde militaire est une révélation. Les coulisses des opérations et les rencontres avec des professionnels engagés marquent profondément son esprit, transformant sa fascination pour l'armée en une véritable passion.

À 16 ans, elle prend la décision audacieuse de quitter sa famille et de s'engager au sein de l'école d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air et de l'Espace (EETAAE) à Saintes. Ces années à l'EETAAE lui font découvrir un univers où les valeurs militaires deviennent des piliers de la vie quotidienne.

Avec l'obtention de son bac STI2D en 2023, une nouvelle phase de sa vie débute. Strasbourg est la prochaine étape, où elle suit une formation dans le renseignement interarmées.

Mélanie tenait à participer à la commémoration du 11 novembre dernier : quelle fierté pour cette famille frépillonnaise !

Comment prévenir **les incendies domestiques ?**

Comment prévenir les incendies domestiques ?

Chaque année en France, plus de 300 000 cas d'incendies de maison sont détectés selon le ministère de l'Intérieur.

Ceci équivaut à une intervention de pompiers toutes les 2 minutes en moyenne.

Les incendies domestiques sont la cause de 460 décès et 10 000 blessés et brûlés victimes de flammes (chiffres de INPES en 2021).

Détecteurs de fumée : « bien équipé, bien préparé, je suis en sécurité. »

A quoi ça sert ?

- Le détecteur de fumée est un appareil permettant de vous alerter d'un début d'incendie dans le logement grâce à l'émission d'un signal sonore.
- Il vous réveille si le feu se déclare pendant votre sommeil.
- Il vous permet de réagir dès le début de l'incendie quand vous êtes éveillé.

Quelle obligation pour les logements ?

Tous les logements doivent être équipés d'un détecteur de fumée depuis le 8 mars 2015. L'installation du détecteur incombe au propriétaire. L'occupant, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement du détecteur.

Quel modèle choisir ?

Lorsque vous achetez votre ou vos détecteur(s), vérifiez bien qu'il est conforme à la norme européenne : tous les détecteurs mis sur le marché doivent répondre au minimum à la norme européenne : les lettres CE accompagnées de la référence à la norme EN 14604 doivent apparaître sur les détecteurs de fumée installés chez vous.

Les conseils en cas d'incendie

- Appelez les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou le 112, pour leur permettre d'arriver sur les lieux et d'intervenir le plus rapidement possible.
- Retenez cette expression : « là où il y a de la fumée, il ne faut pas aller ». Les fumées libérées lors d'un incendie sont plus mortelles que les flammes car elles sont chaudes et toxiques, et provoquent des asphyxies. Si vous êtes dans une pièce enfumée, mettez un mouchoir devant le nez et baissez-vous, l'air frais se trouve près du sol.
- Adaptez votre comportement à la situation.

Si l'incendie se déclare chez vous et que vous ne pouvez pas l'éteindre immédiatement :

➔ **Evacuez les lieux**

➔ **Fermez la porte de la pièce en feu et celle de votre appartement, cela retardera la propagation du feu et des fumées**

➔ **Sortez par l'issue la plus proche**

Si l'incendie se déclare dans un autre logement ou dans les parties communes de l'immeuble :

➔ **Restez chez vous, les fumées dues à l'incendie risquent d'envahir les couloirs et les escaliers (les gaz chauds montent), rendant les dégagements impraticables et dangereux**

➔ **Fermez la porte de votre appartement, mouillez-la et calfeutrez-la avec un linge humide**

➔ **Manifestez-vous à la fenêtre pour que les sapeurs-pompiers vous voient**

La Communauté d'agglomération du Val Parisis : **points d'actualité**

Le parc d'activités **des Epineaux**

Un peu d'histoire :

Dès 2005, la Municipalité a travaillé assidûment avec les intercommunalités successives concernées à l'élaboration d'un projet de parc d'activités au-delà de la voie ferrée.

En 2013, un nouveau pont a été construit pour franchir la voie ferrée et en 2014, la rue Jean Mermoz a été élargie pour prendre l'actuel aspect paysagé. Souvenez-vous, auparavant son emprise totale était de 6 m !

Puis le rond-point a été réalisé par le Département et relié ensuite à l'échangeur de la RN 184 par un élargissement de la RD 928.

Depuis 2014, année après année, 82 entreprises se sont installées, amenant sur le territoire communal environ 2000 emplois.

Actuellement, les laboratoires CERBA sont en cours d'installation, société de niveau international qui fait l'objet de l'article qui suit. Ce sera la plus importante entreprise installée sur notre parc d'activités. Nous souhaitons la bienvenue à ses dirigeants et à l'ensemble du personnel.

Enfin, au cours de l'année 2023, l'espace libre en face du passage à niveau a été aménagé en espace végétalisé, récréatif et de services. Il comprend notamment :

- **Un terrain de pétanque**
- **Des tables de tennis de table**
- **Des appareils de culture physique**
- **Un lieu de stationnement pour food truck**
- **De nombreux arbres**

L'Agglomération Val Parisis et la Commune veillent ainsi au bien-être des personnels des entreprises installées et invitent les Frépillonnais à profiter aussi de cet espace.

Un éclairage public **économe**

Depuis le 1er juillet 2023, les appareils et le réseau d'éclairage public de la Commune ont été transférés à l'Agglomération Val Parisis.

C'est-à-dire que, depuis cette date, l'Agglomération assure l'entretien et paie les consommations électriques. En contrepartie la Commune indemnise l'Agglomération du coût du service au montant actuel définitivement figé.

Par ailleurs, l'Agglomération s'est engagée à équiper les lanternes d'éclairage en LED sauf dans les rues dont l'enfouissement des réseaux est prévu dans un avenir proche (à priori dans les trois ans si aucun évènement ne vient perturber cette prévision pour les rues de la Libération, de la Vieille Fontaine, de l'Isle et de la République).

Ainsi, avec la coupure de nuit et la quasi-généralisation des lampes LED les coûts de l'éclairage public resteront contenus malgré les tarifs de l'électricité toujours très hauts.

Une fois encore la Commune veille à élever le niveau de service tout en maintenant les coûts.

POUR TOUT SIGNALEMENT SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, UN NUMÉRO VERT EST DISPONIBLE

0 801 23 05 15

Le laboratoire Cerba **s'installe à Frepillon**

Frépillon accueille le futur plus grand centre de biologie médicale d'Europe, avec une construction qui répond aux normes environnementales les plus exigeantes.

Installé à Saint-Ouen l'Aumône depuis sa création en 1967, le laboratoire Cerba déménage à Frépillon à partir de décembre 2023. Le groupe Cerba HealthCare, acteur de référence mondial dans le domaine du diagnostic médical, a entrepris la construction du plus grand chantier de son histoire. Le laboratoire Cerba, genèse du Groupe et centre d'excellence de la biologie médicale de spécialité dans le monde, installe ses 800 collaborateurs et équipements de pointe dans un bâtiment éco-conçu de 2 300 m².

Cerba, acteur majeur de la biologie médicale spécialisée

Dépistage prénatal des trisomies, recherche de mutations génétiques en cas de maladie rare, dépistage des cancers du col de l'utérus et du cancer colorectal, tests de pronostic pour certains cancers, analyses pour le diagnostic et le suivi des maladies allergiques, tests de diagnostic des maladies auto-immunes ou encore analyses dans le cadre d'un parcours de procréation médicalement assistée : voici quelques types d'examens parmi les 1 300 réalisés par le laboratoire Cerba. Leur point commun ? Ils font partie de ce qu'on appelle la biologie médicale spécialisée, le versant de la biologie médicale qui requiert les plus hauts niveaux d'expertises, d'équipements et de certifications, avec une forte dynamique d'innovation.

La biologie médicale, pierre angulaire du diagnostic

Les analyses de biologie médicale permettent de mesurer les différents constituants des liquides biologiques (sang, urine, liquide céphalo-rachidien…). C'est une discipline au cœur du diagnostic et des progrès de la santé qui permet non seulement de proposer des traitements plus personnalisés et plus efficaces, mais également d'évoluer vers un système de santé plus préventif. On estime aujourd'hui que 70 % des décisions thérapeutiques s'appuient sur l'expertise de biologie médicale.

Le laboratoire Cerba en quelques chiffres
800 salariés
1 300 examens au catalogue
40 000 analyses réalisées par jour
5 000 clients dans le monde
34 médecins et biologistes experts

Pourquoi Frépillon ?

La décision de s'installer à Frépillon remonte à 2021. « Cela faisait déjà plusieurs années que nous étions à l'étroit dans nos locaux historiques de Saint-Ouen l'Aumône, d'autant plus avec notre dynamique de croissance. A défaut de pouvoir pousser les murs, nous avons saisi l'opportunité de venir nous installer ici, à 5 km à peine de notre ancienne adresse, dans un cadre agréable et vierge qui nous permettait d'imaginer un site à la hauteur de nos ambitions », explique Florent Roulet-Dubonnet, directeur général adjoint du laboratoire Cerba. Les travaux auront duré plus d'un an et demi. « Il s'agit du plus gros investissement de croissance interne du groupe Cerba HealthCare », précise Florent Roulet-Dubonnet.

Un site respectueux de l'environnement

Une fois le terrain acquis, il a fallu concevoir l'aménagement du site et le bâtiment. L'ambition était claire : concevoir un lieu de travail respectueux de l'environnement et propice au bien-être de tous. Pour cela, la construction s'est appuyée sur trois labels. « Le label BREEAM, équivalent international du label français HQE, certifie l'éco-construction du bâtiment et sa qualité finale. Le label Biodiversity Progress nous a donné des directives pour intégrer le bâtiment dans son environnement naturel, sur la base d'un audit initial puis d'un suivi tout le long du chantier par un écologue certifié. Enfin, le label Osmoz concerne plus particulièrement les conditions de travail », développe Florent Roulet-Dubonnet.

Un bâtiment à la pointe de l'innovation

Concrètement, la parcelle de 57 000 m² est occupée par un bâtiment de 23 000 m². Centre névralgique du bâtiment, le plateau technique de 17 000 m² (où seront réalisées les analyses) permet une gestion automatisée des échantillons, avec une chaîne robotisée de 120 mètres connectant près d'une centaine d'appareils. « Ce sera, à date, la plus longue chaîne d'Europe, avec les appareils parmi les plus modernes pour chaque spécialité. Notre site sera une véritable vitrine technologique de ce qui se fait de mieux en biologie spécialisée », se réjouit Florent Roulet-Dubonnet.

Note de la rédaction municipale

La Municipalité de Frépillon s'est pleinement investie pour dégager le terrain nécessaire à l'implantation de Cerba et pour négocier aux côtés de Val Parisis afin d'emporter la décision de l'entreprise.

La Municipalité est très fière de compter sur notre territoire ce leader majeur de la biologie médicale.

Un tiers des 6 ha du site sera végétalisé, avec notamment la plantation de 500 arbres, uniquement des espèces locales.

Tout sur la **GEMAPI en 2023**

La Gemapi, GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, est une compétence obligatoire des Communautés d'Agglomération créée au niveau national depuis le 1er janvier 2018. Elle a pour objet la protection et la restauration des milieux aquatiques ainsi que la prévention des risques d'inondation sur l'ensemble du territoire intercommunal.

La Gemapi, qu'est-ce que c'est ?

Face au constat, chaque année plus perceptible, du dérèglement climatique, la Gemapi répond aux enjeux de dégradations, affaissements, reculs des rives et affaiblissement de la biodiversité sur celles-ci et à proximité, débordements et inondations...

Pourquoi une taxe Gemapi ?

La taxe Gemapi est un impôt local destiné à financer des projets liés à cette compétence et à favoriser la bonne coordination des actions sur le territoire intercommunal.

Les propriétaires possédant un bien sur l'une des 15 communes de Val Parisis paient la taxe Gemapi, que leur commune soit traversée par un cours d'eau ou non. C'est une manifestation de la nécessaire solidarité territoriale à l'échelle du territoire.

Pourquoi a-t-elle augmenté ces dernières années sur votre Commune ?

Les premières années d'instauration de la taxe Gemapi ont permis de structurer les outils nécessaires pour assurer l'exercice de la compétence sur le territoire, notamment la définition des priorités et la réalisation des premières études.

Depuis, la taxe a connu une augmentation particulièrement forte entre 2022 et 2023. En effet, ces dernières années, les opérations d'investissement financées par cette taxe et programmées sur la période 2023-2027, augmentent le montant de la fiscalité. Beaucoup de ces travaux sont peu visibles mais néanmoins indispensables.

Quelles sont les opérations financées par la taxe Gemapi sur Val Parisis ?

- **Le nettoyage du lit du ru de Montubois qui débordait assez régulièrement à Frépillon quand les embâcles n'étaient pas régulièrement retirés**
- **Des études très approfondies et très complexes sur le ru d'Enghien, où l'un des enjeux est d'éviter tout obstacle empêchant son libre écoulement, y compris dans les propriétés privées qu'il traverse**
- **La renaturation du ru de Liesse à Pierrelaye, actuellement drainé et goudronné, pour faciliter son écoulement et réaliser une trame bleue écologiquement riche depuis Bessancourt jusqu'à l'Oise, via l'abbaye de Maubuisson**
- **L'inventaire des zones humides des bassins versants de Liesse et du Montubois**
- **Le suivi et la mesure de la qualité de l'eau sur tout le territoire**
- **La renaturation des berges de Seine au droit de l'Eglise Saint-Nicolas à La Frette-sur-Seine dont les travaux visibles vont débuter en 2024**
- **Des études hydrauliques à Herblay-sur-Seine pour la création d'un espace rivulaire, en lien avec la future forêt de Maubuisson et l'île d'Herblay.**

La mutuelle **du Val Parisis**

Le saviez – vous ? La Communauté d'agglomération du Val Parisis vous propose une mutuelle adaptée et à prix attractif !

Dans le cadre du contrat local de santé, la Communauté d'agglomération du Val Parisis en partenariat avec « **2AH l'assurance pour tous** », vous propose de vous aider à choisir une mutuelle santé adaptée à vos besoins et au meilleur tarif.

Ce service est ouvert à tous, étudiants, familles, séniors sans aucune limite d'âge et sans questionnaire de santé.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le **02 35 76 47 20 (appel non surtaxé)** pour joindre l'association **2AH** qui vous conseillera et vous accompagnera dans vos démarches.

Enfin, des permanences d'informations (dont les dates vous seront communiquées ultérieurement) seront mises en place à Frépillon au cours du 1er semestre 2024.

Les olympiades scolaires **du Val Parisis**

Le 15 juin dernier, les CE2 de l'école Vieille Fontaine ont représenté fièrement et sportivement notre Commune lors des olympiades scolaires placées sous le signe des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Ils ont retrouvé au CDFAS d'Eaubonne les équipes des 14 autres villes de la Communauté d'agglomération et ont participé à 15 épreuves sportives et culturelles (courses, sauts, lancers, jeux d'adresse, quizz de culture générale).

Notre équipe a fait briller les couleurs de Frépillon, tout en montrant un bon état d'esprit de fair-play.

La journée s'est terminée par la traditionnelle cérémonie de remise des médailles et des récompenses par Dominique Bernard, Maire-adjoint en charge du sport.

La forêt **de Maubuisson s'étend**

Mercredi 22 novembre, le Syndicat mixte d'aménagement de la Forêt de Maubuisson lançait sa cinquième campagne d'hiver de plantation.

L'hiver dernier, tout l'espace naturel du territoire de Frépillon au sud-est de l'A115 a été planté après la majeure partie du territoire de Méry-sur-Oise au sud de la RN 184.

Cette année, les plantations s'étendent sur 78 hectares de la plaine de Bessancourt.

Au printemps prochain, d'importants travaux de réhabilitation des chemins seront entrepris sur les secteurs de Bessancourt, Frépillon et Méry-sur-Oise.

Préparez vos vélos pour parcourir ces chemins pendant l'été et pour faire ou refaire connaissance avec ces espaces trop longtemps délaissés, désormais reconquis et réhabilités.

Nous disposons ainsi, à deux pas de la Commune, d'une belle leçon de nature où vous pourrez montrer aux enfants la naissance et la croissance d'une forêt. Une belle illustration de la notion de temps et de la patience.

Crédits photos © Carole Desheulles

Nouvelle campagne annuelle de plantation en présence de Valérie PECRESSE,Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil départemental du Val-d'Oise, de Cyril ALAVOINE, sous-préfet et d'une nombreuse assistance.

Opération **« nettoyons la nature ! »**

Le 23 septembre, les Frépillonnais étaient invités à se mobiliser pour une opération de nettoyage de la nature.

Plus d'une vingtaine de participants, munis du matériel nécessaire fourni par la Commune, a parcouru quelques kilomètres le long de chemins sur le territoire de la Commune parmi les parcelles plantées de la future forêt.

Ce fut l'occasion d'échanger sur la durée de vie des déchets abandonnés dans l'environnement, comme par exemple, les canettes en aluminium, les sacs en plastique, les gobelets en plastique (entre 10 et 100 ans), le polystyrène (1000 ans), le verre (4000 ans).

Merci aux petits et grands qui ont offert quelques heures de leur temps pour cette opération citoyenne qui s'est achevée autour d'un verre de cidre !

Les battues des sangliers **sont nécessaires**

Le sanglier est classé nuisible en raison de sa prolifération excessive dans nos régions et des dégâts qu'il cause aux cultures et parfois aux jardins de particuliers.

Sa chasse est autorisée quasiment toute l'année sur décision préfectorale ; elle constitue une contrainte pour les sociétés de chasse qui assument la charge de tenter de réguler ce nuisible. C'est une mission de service public.

Lors des battues, une signalisation est placée sur les chemins d'accès à la zone de chasse. Pour votre sécurité, excluez impérativement toute intrusion dans la zone signalée.

Aux autres moments, bonnes promenades dans les bois et plaines de Frépillon.

Depuis quelque temps, les signalisations mises en place sont détruites. Par ce geste, les auteurs mettent gravement en danger les promeneurs.

Aux autres moments, bonnes promenades dans les bois et plaines de Frépillon.

Zoom sur le **Syndicat des apiculteurs**

Animations « abeilles et apiculture » dans les écoles

Cette année le SAVO, Syndicat des apiculteurs du Val-d'Oise, a organisé avec l'équipe pédagogique du groupe scolaire de Frépillon et le concours des élus, une manifestation sur quatre journées consacrées à la vie des abeilles et à l'apiculture.

De la maternelle aux cours moyens, 15 classes pour plus de 250 élèves ont reçu la visite de quatre apiculteurs qui ont transmis leurs connaissances du monde des abeilles. Une belle occasion pour ces enfants, qui seront peut-être un jour eux aussi des apiculteurs, de comprendre la nécessité de sauvegarder la nature qui les entoure, qui leur est indispensable, ainsi que tous les animaux, même les plus petits des insectes.

L'apiculture au plus près de la nature

Au-delà de la nécessité de protéger les abeilles, de lutter contre leur disparition, de préserver la biodiversité, l'apiculture nous entraîne dans un univers sensoriel oublié des populations citadines : apprendre à connaître les abeilles pour redécouvrir des valeurs simples mais essentielles, être à l'écoute de la nature, observer les fleurs, le biotope, vivre en harmonie au rythme des saisons.

Avec le SAVO, vous découvrirez la vie passionnante du monde des butineuses. Vous apprendrez à les manipuler, à les nourrir, à les protéger et bien sûr à récolter les trésors de la ruche : le miel, la propolis, la cire, le pollen. Vous partagerez des savoirs et des expériences et vous vous apercevrez que ce petit hyménoptère exceptionnel réserve bien des surprises...

Une formation d'initiation à l'apiculture

Le SAVO donne, avec une équipe d'apiculteurs bénévoles, mais expérimentés, une formation annuelle, en salle à Frépillon et sur le terrain dans son rucher école à Herblay. Pour participer à l'aventure du SAVO qui dure depuis les années 50, il vous suffit de prendre contact directement avec le Président d'honneur du SAVO, Christophe PACE, qui réside dans la Commune ou son Président Christophe LESOURD ou son Vice-Président Michel AME.

Détection de nids de frelons asiatiques

Par ailleurs, la Municipalité vous demande de signaler aussitôt la découverte des nids de frelons asiatiques à la « référente frelons » de Frépillon, Véronique PACE au 06 64 64 32 13.

Contacts :

- **Christophe PACE Président d'honneur 06 65 82 32 93 frepillon@hotmail.com**
- **Christophe LESOURD président 06 71 95 87 55 clesourd@gmail.fr**
- **Michel AME 06 86 82 83 69 mam95520@gmail.com**

Site internet : wwww.savo95.fr

Lieux-dits ou terroir de Frépillon

LES FORTES TERRES

Butte sur laquelle on pratiquait autrefois la culture de la vigne et des plantations diverses. Dès le 17ème siècle, une carrière de gypse est exploitée à ciel ouvert puis en galeries souterraines. La pierre est transformée en plâtre dans des fours. La dernière plâtrière de Frépillon a été démolie en 1987 pour faire place au lotissement du Vivelay.

LES FOURNIERES

Lieu où des petites exploitations de carrière fonctionnaient encore en 1907. Des fours à plâtre étaient installés sur le site pour le broyage de la pierre qui était ensuite transportée par wagonnets vers la rue du Coudray, puis acheminée jusqu'au moulin à plâtre.

LA GRANDE BOURGOGNE

Ce terroir de vignoble, comme une grande partie de Frépillon, est située près de la rue du Maréchal Leclerc. Cette dénomination venait du fait que le raisin cultivé venait de la Bourgogne, comme le Chardonnet.

LES CARREAUX

Situé vers la rue du Boudar, ce lieu-dit faisait aussi partie des endroits où la vigne était en culture et plus tard remplacée par les céréales. Un lotissement construit en 2009 a remplacé les champs de blé et de maïs.

LE CLOS BOUCHER

Les abbesses de Maubuisson possédaient une ferme gérée depuis 1540 dans le village. Les fermiers qui faisaient fonctionner ce bien durant un temps assez long furent les représentants de la famille BOUCHER. Aujourd'hui, le cadastre mentionne le Clos du Boucher.

LE GAILLONNET

Ce bois, au temps jadis, appartenait aux religieuses de Maubuisson et servait de garenne pour approvisionner l'abbaye en gibiers. Un sentier y menait depuis Frépillon nommé le « chemin des Effaits », anciennement « des Défaits ». Cette nomination vient d'un mot latin qui voulait dire : défendu, interdit. Durant cette période, les bergers y faisaient paître leurs bêtes ce qui était interdit par les abbesses. Sur une terre essentiellement boisée, un moulin à broyer le plâtre est attesté depuis le 18ème siècle sur le ru du Montubois, celui-ci longeant le terroir de Villiers Adam.

LE TROU MONSIEUR

Situé au-dessus des Fortes-Terres dans la forêt. C'est un trou formé par des sourcins provenant de la Butte de Malmont, sur une parcelle appartenant à « Monsieur » Leblanc au 17ème Siècle.

Sur ce domaine forestier, on trouvait des châtaigniers, de faux acacias et des fougères.

LES FLACHES

Terre de vignoble citée lors d'une vente par le tabellion (ancien notaire) en 1596. Après le déclin de la vigne, l'endroit est destiné aux cultures maraîchères. Un ensemble pavillonnaire s'y trouve actuellement.

LES EPINEAUX

Entre 1599 à 1676, ce lieu est cité comme lieu planté de vignes. Ensuite, la culture maraîchère intensive y est pratiquée et la gadoue de Paris fut utilisée comme engrais jusqu'à la construction du parc d'activités.

LE VIVELAY

Ancienne entrée d'une carrière vers 1868 où la pierre était entreposée sur place avant le départ pour la transformation en plâtre en différents lieux. Sur place, était installée une importante plâtrière. Lors de sa démolition en 1987, des pierres furent conservées et retaillées pour la construction du gymnase.

A la fin de l'exploitation du lieu, une ferme s'est installée durant quelques années, puis en 1988, l'actuel lotissement est construit sur le site.

LE POIRIER DE SOURIS

Mentionné en 1692 sur les actes de notaire, le nom de Souris est celui du propriétaire, comme le Poirier Fromont, lieu inscrit sur le cadastre napoléonien.

LE COUDRAY

Planté essentiellement d'arbres fruitiers en 1596, il est proche d'une plâtrière comme l'indique un acte du notaire de l'époque.

Différents lieux cités depuis 1580 furent plantés partiellement de vignes. Ce sont entre autres : l'Ecaillé, les Flaches, les Epineaux, les Blancs Manteaux, le Coudray, la Butte de Malmont, etc.

Cette culture va décliner en 1840 par la propagation de maladies et par le développement des transports rendant moins compétitifs les vins du pays. Aujourd'hui, la forêt couvre 20 % du terroir.

La Commune engagée **pour vos enfants**

Lundi 4 septembre, c'était le jour de la rentrée scolaire pour les 356 élèves.

Une première journée de classe ponctuée par des rires, quelques larmes et un peu de stress : le cocktail habituel d'une rentrée scolaire !

Corinne Carminati, Directrice de l'école élémentaire, accompagnée par Patricia Zeiss, Maire, accueillait les élèves.

En quelques chiffres...

356 : le nombre d'enfants scolarisés à Frépillon dont 115 à l'école maternelle et 241 à l'école élémentaire

17 : le nombre d'enseignants dans les deux écoles.

27 : le nombre d'agents communaux exerçant auprès des enfants (ATSEM, agents d'entretien, animateurs, restauration scolaire, garderie)

13 : le nombre d'actions pédagogiques réalisées par la Commune sur l'année scolaire 2022/2023 (voir encart des actions)

280 : le nombre de repas servis en moyenne par jour au restaurant scolaire (sur le temps scolaires).

9,14 € : le coût réel de la pause méridienne par jour (repas, ateliers, surveillance..., voir encart sur la restauration scolaire)

110 : le nombre d'enfants fréquentant en moyenne la garderie périscolaire du soir

60 : le nombre d'enfants fréquentant en moyenne l'étude encadrée par quatre enseignants

68 : le nombre d'enfants fréquentant en moyenne le centre de loisirs du mercredi.

Même si l'enseignement relève des compétences de l'Etat et précisément du Ministère de l'Education nationale, la Municipalité se fait un devoir d'assurer au quotidien l'accompagnement des élèves et le soutien aux enseignants.

La restauration scolaire

La Municipalité a fait le choix de maintenir le niveau de qualité du service de la pause méridienne (repas, surveillance, animations) malgré l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, de l'augmentation des coûts de l'énergie et du prix d'achat des repas tout en limitant l'impact sur le tarif appliqué aux familles.

En effet, lors du Conseil municipal de juin, les élus ont décidé de limiter l'augmentation de la participation des familles à 2.91% alors que l'inflation sur un an a atteint 5.83%.

Sachez cependant que, malgré la suppression d'une composante, le prix du repas a augmenté de 9.5% par rapport à septembre 2022.

Sachez que le coût de revient du repas pour la Commune s'établit à 9,14 € pour une participation des familles en moyenne de 4,30€.

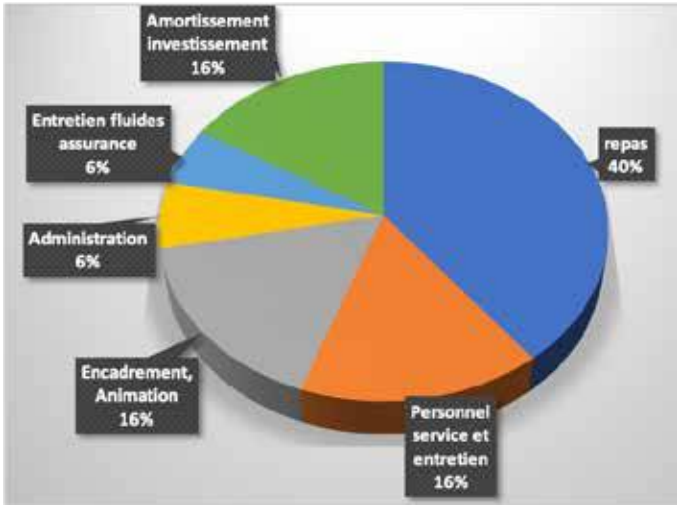

Les actions pédagogiques de la Commune sur le temps scolaire :

- Pour les CP, sensibilisation à l'obligation du port de la ceinture de sécurité en voiture et prévention des accidents domestiques
- Pour les CE1, permis piéton, accompagnement et sensibilisation à l'usage d'internet pour un usage vigilant avec une approche des règles essentielles de prudence
- Pour les CE2, permis internet
- Pour les CE1 et CE2, dix séances de natation, le transport des élèves est financé par la Commune et les cours par la Communauté d'agglomération du Val parisis
- Pour les CM1 et CM2, apprentissage des gestes de premiers secours
- Pour les CM2, prévention contre le harcèlement scolaire, permis vélo avec le programme « savoir rouler à vélo », organisation d'un triathlon. Chaque élève s'est vu remettre un kit comprenant plusieurs ouvrages où il pourra puiser de l'aide pour sa scolarité au collège.
- Théâtre, danse, lecture, tennis, thèque, acrosport, football, speedminton

Le permis vélo pour tous les élèves de CM2

Encadrées par le Policier municipal et les moniteurs du Cyclotourisme sport de Frépillon, les deux classes de CM2 ont bénéficié d'une formation complète sur le temps scolaire : une phase de sensibilisation sur les règles de la circulation à vélo et une phase de pratique en circuit balisé dans la cour de l'école ; Entre équilibre et freinage, les enfants ont dépassé leur appréhension et gagné en aisance, ce qui leur a permis ensuite de parcourir les 15 km du triathlon.

Les projets des écoles **de l'année scolaire 2022-2023**

Petit bilan du « tour du monde en cartes postales » des CE1

Ce projet avait pour but de faire découvrir les pays du monde à travers l'envoi de cartes postales. Un grand merci aux parents d'élèves qui ont sollicité leurs proches, leurs amis, leurs collègues et à quelques anonymes qui ont contribué à la réussite de ce projet : 53 cartes postales ont été reçues d'horizons très différents :

Afrique : Sénégal, Madère, Ile Maurice, Algérie, Ile de la Réunion, Afrique du Sud

Europe : Islande, Italie, Suisse, France, Tchéquie, Allemagne, Grèce, Espagne, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Grèce, Suède

Amérique du nord : Etats-Unis, Canada

Amérique du sud : Brésil, Paraguay, Uruguay

Océanie : Australie

Asie : Singapour, Malaisie, Corée du Sud, Thaïlande

Les olympiades de l'école maternelle

Les jeunes enfants, encadrés par des collégiens, ont pu apprécier le côté ludique des animations proposées : courir, sauter, grimper, lancer...

Les olympiades de Frépillon - Bessancourt

Les classes des écoles de Frépillon et de Bessancourt se sont rencontrées tout au long de la semaine du 26 au 30 juin au stade des Marboulus de Bessancourt. Les groupes d'élèves ont disputé cinq épreuves dont les règles étaient adaptées en fonction du niveau des classes (grande section à CM2) : jeu de l'horloge, jeu du relais de la flamme, jeu de lancer, jeu du chamboule-foot, jeu d'orientation.

Un bon moment festif et convivial apprécié par tous les enfants !

Les projets des écoles **de l'année scolaire 2022-2023**

Les expositions des travaux d'élèves de maternelle et d'élémentaire

- Belle exposition très colorée de l'école maternelle en fin d'année

- Participation des élèves de l'école élémentaire à l'exposition « Frep'arts expose les Amériques »

Le triathlon des CM2

Les enfants ont enchaîné une course à pied, un parcours à vélo pour rejoindre la piscine de Pierrelaye, une nage de 25 ou 50 m et un retour en vélo à Frépillon. Persévérance et camaraderie étaient au rendez-vous pour ce premier triathlon scolaire. Un bel engagement du Policier municipal, du club de course à pied Les Galopins, de l'association du Cyclotourisme sport de Frépillon, des parents d'élèves et des enseignants qui ont contribué à la réussite de cet ambitieux projet.

Le spectacle de fin d'année de l'école élémentaire

Pour terminer en beauté, les élèves de six classes de l'école élémentaire Vieille Fontaine ont présenté des chants aux parents ! Bravo à tous les artistes et merci aux enseignants qui les ont accompagnés tout au long de cette année !

Sensibilisation des élèves du collège au plaisir des mathématiques

Une salle des fêtes bondée : près de 280 élèves de 4ème et 3ème du collège Maubuisson ont assisté au spectacle «Very Math Trip» ce mercredi 20 septembre. Manu Houdart est belge, agrégé de mathématiques et il s'est donné comme mission, dans un spectacle joyeux et interactif, de partager «l'effet waooh» de cette science. Fasciné ou effrayé par les mathématiques, chacun peut prendre plaisir à découvrir comment elles s'immiscent dans tous les moments de la vie. Hasard, probabilités, mentalisme, histoire... Une autre façon d'aborder des notions scolaires, qui aura sans nul doute séduit nos collégiens.

Départs

Bonne retraite Véronique Glacial !

Ce vendredi 7 juillet 2023 a marqué la fin de l'année scolaire mais également le départ en retraite de Véronique Glacial. Arrivée à l'école maternelle en 2003 à Frépillon, elle a exercé son métier en toute discrétion et avait à cœur la réussite et le bien-être des enfants.

Madame le Maire l'a remerciée pour son engagement auprès des enfants de l'école et lui a souhaité de se consacrer pleinement à ses passions et à ses projets personnels.

Bon vent Marie-Françoise Duret !

Marie-Françoise Duret, animatrice périscolaire, a eu l'opportunité de revenir à sa formation d'origine, éducatrice de jeunes enfants. Un grand merci pour la qualité de son travail et pour tout ce qu'elle a accompli pour le bien-être des enfants. Marie-Françoise n'a jamais compté ses heures ; elle était toujours prête à s'investir dans un nouveau projet : marché de Noël, journée du livre avec la halte-garderie… Madame le Maire lui a adressé tous ses vœux de succès et de réussite dans ses nouvelles activités.

Félicitations Christine Vachala pour cette belle carrière !

Christine Vachala, animatrice du Réseau petite enfance part à la retraite. Animer un RPE c'est proposer un accompagnement bienveillant aux assistantes maternelles et aux enfants, ainsi qu'aux parents. Animer un RPE est une activité très riche où toutes les compétences peuvent être mises en œuvre et les missions variées : un jour en atelier avec les enfants et les assistantes maternelles, un jour en accompagnement avec les parents, un jour en réunion avec les partenaires pour mettre en place des actions (formation, conférence, musique, matinée de convivialité avec les parents, …)

Madame le Maire l'a remerciée pour son dynamisme et sa disponibilité, toujours prête à travailler en équipe avec la halte-garderie. Bonne retraite ! En espérant bientôt la revoir pour animer un atelier.

Séjour du centre de loisirs à **Fontainebleau**

Du 24 au 28 juillet, douze enfants âgés de 8 à 11 ans sont partis à La Rochette dans un centre de vacances situé dans la forêt de Fontainebleau.

Encadrés par Nora, Aymeric et les animateurs du centre, les enfants ont fait de la randonnée, du VTT, une séance de grimpe d'arbres, une course d'orientation et bien sûr des soirées à thème !!

Nora a créé un groupe WhatsApp qui a permis aux parents de suivre le séjour.

Les enfants sont revenus fatigués, avec plein d'étoiles dans les yeux et remercient chaleureusement leurs encadrants.

Et si on se racontait des histoires ! **Pour les tout-petits de moins de trois ans**

Initié par la halte-garderie et le Relais petite enfance (REP), cet événement avait pour objectif d'inviter enfants, professionnels du livre et de la petite enfance, parents et éducateurs à partager le plaisir des livres et de la lecture, et de leur faire découvrir la richesse de la littérature enfantine et ses bienfaits.

Le livre et l'accès aux livres est un axe fort du projet éducatif de la halte-garderie « la Capucine », élaboré par toute l'équipe.

Des animations ont rythmé la matinée avec, entre autres, une présentation d'un tapis de lecture (outil d'animation dont l'objectif est de promouvoir la lecture auprès de jeunes enfants), d'un tablier de chansons (illustrées par des albums jeunesse) et la présentation d'un kamishibaï (technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un théâtre en bois nommé butaï). Ces animations étaient proposées par des professionnelles de la halte-garderie, des assistantes maternelles et une animatrice du centre de loisirs de la Commune.

Des espaces de lecture avec tapis, poufs et livres étaient installés. Une exposition mise à notre disposition grâce à la bibliothèque de la Commune et prêtée par la Bibliothèque Départementale du Val-d'Oise était également présentée aux visiteurs.

Des assistantes maternelles ainsi que les professionnelles de la halte-garderie et du RPE se sont relayées et ont lu des histoires à ceux qui le souhaitaient.

L'objectif de ces animations : faire de la lecture un réel moment de plaisir, de découverte et donner l'envie de lire !

Association « Frep'in games »

« Frep'in Games » est une nouvelle association de jeux de société et de cartes à jouer qui propose une gamme de jeux de société pour tous âges par exemple :

- **pour les enfants : Monopoly, Croc carottes, Dobble, Uno, des puzzles, le trésor des lutins, Living forest, Déblock...**
- **pour les adolescents et adultes : Dice force, Mystérium...**

Le but de l'association est bien sûr de créer des liens familiaux à travers des moments de partage et d'amusement. Mais le jeu apporte beaucoup plus :

Chez les enfants, il développe le sens de l'observation, permet d'aiguiser sa logique et sa mémoire, d'exercer sa motricité fine, d'apprendre à attendre son tour, d'explorer sa créativité.

Il permet aussi d'enrichir son vocabulaire et ses connaissances générales, de développer la collaboration, d'apprendre à perdre et à gagner.

Pour les adultes, le jeu peut être une source importante de détente ou de stimulation. Jouer avec votre famille, vos amis, vos collègues et vos enfants est un moyen sûr (et amusant) d'alimenter votre imagination, votre créativité, votre capacité à résoudre des problèmes et favoriser votre bien-être émotionnel.

Le jeu des adultes est un moment où l'on oublie le travail et les engagements, et où l'on se socialise de manière créative et non structurée.

Nous sommes présents deux samedis par mois, dans les salles au rez-de-chaussée de la maison Tardu, espace Eugène Delacroix, de 14 h à 18 h, de septembre à juin.

Un samedi par mois, nous organisons pour les adolescents et les adultes une « nocturne jeux », de 19 h 30 à minuit, pour venir passer un bon moment et décompresser de sa semaine de travail.

Durant l'année, quelques dates spéciales seront organisées (Crêpe partie, Escape game...)

Nos projets pour 2024 :

- Nous organiserons pour les enfants (4/10 ans) un atelier création jeux de société (jeux de 7 familles pour cette année 2023/2024). Ils pourront repartir avec leur création pour le faire partager en famille !
- Début 2024, nos adhérents pourront venir faire découvrir et partager leurs jeux de société et jeux de cartes favoris.
- Une section TCG (Trading Card Game ou jeu de cartes à collectionner : Yu-Gi-Oh !, Magic the Gathering, Pokémon, etc) sera ouverte à partir de janvier 2024.

Nos tarifs sont variables en fonction de la formule choisie (trois formules sont proposées).

Pour des renseignements plus précis, vous trouverez un flyer en mairie et vous pourrez nous contacter aux numéros ci-dessous.

- **Nora : 06 01 91 16 68**
- **François : 07 89 57 32 94**

FRÉP'IN GAMES

Le rendez-vous **des Sages**

L'association « Le rendez-vous des Sages» a pour but d'offrir aux seniors de la ville des moments de convivialité, d'échanges autour d'activités manuelles, de jeux et des sorties culturelles. Ni adhésion, ni cotisation ne sont nécessaires.

Les activités proposées sont

- soit régulières comme les jeux de société tous les jeudis, les séances de cinéma à Taverny une fois par mois (tarif de groupe 4 €), covoiturage pour s'y rendre.
- soit occasionnelles comme l'ouverture de la bibliothèque à certaines dates pour permettre l'accès aux membres de l'association, des séances de chants animées par une chanteuse, des ateliers de loisirs créatifs comme la poterie ou la fabrication de tableaux ou d'objets à l'aide de vernis colle.

Des moments plus festifs sont proposés comme des « repas partagés » où chacun apporte un plat salé ou sucré, les anniversaires sont fêtés chaque mois, un loto est organisé.

Des visites peuvent être organisées en covoiturage ou en transport en commun : visite de l'Assemblée nationale, du château d'Ecouen …

Ces activités sont variées : chacun est libre d'y participer selon ses envies ou ses disponibilités !

Une année riche en expériences **pour la bibliothèque de Frépillon !**

L'association « Bibliothèque de Frépillon » partage et promeut le plaisir de lire depuis plus de 50 ans !

Elle est soutenue par la mairie de Frépillon et le département du Val-d'Oise, mais aussi et surtout par ses bibliothécaires bénévoles.

Nos liens et partenaires sont de plus en plus diversifiés grâce à de nombreux temps d'accueil :

- Ouverture au public sur 4 jours de la semaine (13 heures d'ouverture hebdomadaire)
- Les groupes scolaires (5 classes élémentaires, 5 classes de maternelle et 2 classes du collège de Maubuisson).
- Les groupes partenaires (ALSH, Le rendez-vous des Sages, Les ateliers du midi, les Assistantes maternelles et la Halte-garderie).

Tout au long de l'année 2023 nous avons proposé de nombreuses animations :

➔ **Participation active de la bibliothèque samedi 09 septembre pour le forum des associations**

➔ **Soirées lectures : 5 rendez-vous cette année (Pâques, Contes, Halloween, Lecture signée, Noël).**

➔ **La semaine du jeu en bibliothèque du 30 mai 2023 au 03 juin 2023 avec au programme:**

- Une exposition de jeux anciens qui a été installée en bibliothèque grâce à notre adhésion à l'association « Le jeu pour tous ». Ainsi, 6 grands jeux en bois étaient accessibles en bibliothèque au cours de cette semaine, avec des démos et parties endiablées de jeux, pour tous et en collaboration avec le centre de loisirs. De plus, une table était consacrée aux puzzles.
- Un escape-game « Les sept pièges de cristal » pour les enfants de 7 à 12 ans,
- Un loto en bib avec l'association « Le rendez-vous des sages »,
- Un autre escape-game « Escape room » pour les plus de 16 ans,
- Un « Loup Garou »
- Une soirée familiale jeux de sociétés.

- **Un café littéraire (17 participants) dans le cadre de la semaine Bleue**
- **Soirée Loup Garou (jeu de société) et escape game pour Halloween avec nos ados en octobre.**
- **Maintien d'un service de prêt à domicile d'ouvrages, en direction des personnes en incapacité de se déplacer grâce à la mobilité de nos bibliothécaires.**

Et si vous aimez le monde du livre, si vous avez le sens du contact et du partage, et si vous disposez de quelques heures par mois, rejoignez notre équipe de bibliothécaires bénévoles ! (Formation assurée !).

Heures d'ouverture au public :

- Mardi : 16h00-18h00
- Mercredi : 10h00-12h30 et 14h00-18h00
- Vendredi : 16h00-18h00
- Samedi : 10h00-12h30

Contact : bibliotheque.frepillon@orange.fr
: Bibliothèque de Frépillon.
Notre portail : www.bib95.meriel.fr
Tél. : 01 39 60 18 00

Les enfants **font la fête**

Laissez nous vous raconter l'histoire de l'association « Les enfants font la fête ».

Cette association est née le 30 juin 2001, et comme toute association de loi 1901, elle n'a pas pour vocation de faire des profits. Toutefois, si bénéfices il y a, ils sont depuis toujours reversés à la Caisse des écoles de Frépillon. Durant ses vingt-deux années d'existence, de nombreuses personnes se sont relayées pour l'animer. En 2021, une nouvelle équipe s'est formée pour continuer à la faire vivre et grandir.

Le choix de ce nouveau collectif s'est naturellement orienté vers des ateliers de qualité. Nous avons à cœur d'offrir des parenthèses à travers lesquelles les enfants partagent un moment de complicité avec leurs parents, frères, sœurs, grands-parents, etc. Dans le cas d'une indisponibilité d'un proche, l'association peut faire appel à des bénévoles pour accompagner l'enfant.

Nous proposons des ateliers ou des évènements tout au long de l'année sur des thèmes différents afin de stimuler la créativité de nos Frépillonnais. Nous grandissons à travers nos expériences et nos rencontres. Pour 2023, nos efforts ont été récompensés, puisque c'est plus de **2 000 euros** qui seront reversés à la Caisse des écoles de Frépillon. Grâce à vous, nous espérons réitérer ce succès avec les ventes de chocolats pour Noël 2023 et Pâques 2024, ainsi qu'avec la kermesse, qui sera cette année… sportive et restera dans les anneaux !

Vous êtes nombreux à donner de votre temps en participant à nos activités, à apporter des gâteaux, à monter ou démonter les stands à la kermesse etc. Nos petites victoires sont également les vôtres !

2003-2023, les chemins de la musique **fêtent leurs 20 ans !**

L'Association **Les Chemins de la Musique** œuvre depuis 2003 en Vallée de Chauvry pour développer la pratique du chant choral (ateliers itinérants 'Les lundis-Chantants', chœur éphémère du Patrimoine, chorale À Travers Chants...), pour proposer des actions de sensibilisation et/ou d'éducation musicale en direction des enfants scolarisés (en partenariat avec l'Education nationale), pour promouvoir les jeunes talents (concerts d'étudiants en cours de formation professionnelle), pour animer la vie locale et faire connaître/valoriser les patrimoines de notre territoire.

Ce sont tous ces projets réalisés depuis 20 ans qui ont été évoqués et fêtés en musique dimanche 26 novembre dernier. Nombreux étaient ceux, choristes, musiciens, public, mobilisés dans l'église Saint-Nicolas de Frépillon pour les (re)découvrir et les soutenir. Un très grand merci à tous !

Une centaine de projets menés sous l'impulsion de David d'HERMY

Crédits photos © Amir Gali et Julien d'Hermy

Renseignements auprès d'Anne Bouchet (Présidente) au 01 34 69 01 44
Site internet : les chemins de la musique.org

Lino RODRIGUEZ
(piano)

Chloé COURTIN-COIN
dirigeant le Chœur du Patrimoine

Thuy TIEN
(piano)

William GRYNSZPAN
(violon)
Manon D'HERMY
(violoncelle)

Jean-Claude
BATAILLE
(récitant)

« A TRAVERS CHANTS
chorale de la vallée de Chauvry »
et « le CHŒUR DU PATRIMOINE »

Cécile CASTAING-D'HERMY
(piano)
Marielle MANET
(flûte)

La gymnastique **volontaire**

Le club de gymnastique volontaire de Frépillon créé en 1996, est affilié à la FFEPGV (Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire).

Le centre du projet de la FFEPGV est un sport santé. Il vise le bien-être et l'épanouissement physique et social de ses pratiquants.

Le club de Frépillon propose à ses adhérents, des séances d'activités sportives non compétitives, sans objectif de performance, dans la joie et la bonne humeur afin de d'améliorer la condition physique tout en se faisant plaisir. Cinq cours en journée et quatre cours en soirée se tiennent chaque semaine et proposent des activités diversifiées : **pilates, stretching, renforcement musculaire, cross training**.

Label qualité club sport santé

Le club de Frépillon vient d'obtenir le renouvellement du Label qualité club sport santé pour quatre ans. Ce label garantit un « encadrement sport santé professionnel », adapté aux attentes et capacités des pratiquants. Le club a répondu à un grand nombre de critères et doit être un lieu d'information sur les bonnes pratiques physiques, l'hygiène de vie ou encore la diététique. Le club motive à pratiquer régulièrement et organise des temps forts (moments conviviaux).

Gymnastique « Prévention des chutes-équilibre »

Dans le cadre d'un financement de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie 95 et en accord avec les programmes « bien vieillir » de la FFEPGV, le club a mis en place quinze séances de novembre 2023 à mars 2024.

L'animatrice possède un diplôme spécifique pour l'encadrement des activités physiques adaptées. Elle propose des séances équilibrées et complètes pour maintenir et entretenir le maintien des capacités à long terme, sans oublier la convivialité et le renforcement des liens sociaux. Elle s'adapte à chaque personne en partant de sa situation particulière du départ dans le but de préserver la fonction d'équilibre, la prévention des chutes et le maintien de la mobilité.

La pratique du yoga **au Club sportif de Frépillon**

L'origine du yoga se trouve en Inde. C'est une discipline psychophysiologique, une voie de la sagesse en Inde.

Le yoga que nous proposons par le biais de l'association du Club sportif de Frépillon est le Viniyoga.

La Viniyoga Fondation France est une association, fondée à l'initiative de Bernard Bouanchaud pour perpétuer la transmission de cette discipline. Depuis plus de 40 ans, elle réunit élèves, professeurs de yoga, professeurs de yoga thérapie et formateurs issus principalement de la lignée traditionnelle de T. Krishnamacharya et de T.K.V Desikachar.

A Frépillon, les cours collectifs sont ajustés pour que chaque élève pratique à son rythme selon ses possibilités du moment.

Enseignement traditionnel, il est adapté au besoin, à la santé et aux capacités du pratiquant. Il favorise l'harmonie et l'épanouissement de chacun.

Viniyoga est un yoga à la portée de tous, quels que soient l'âge et la condition physique. Respectueux de la personne, il agit en profondeur. Il va plus loin que le bien-être physique : tous les aspects de l'être sont concernés.

Cet enseignement inclut tous types de pratiques comme la posture, la respiration, la récitation védique, la méditation, le bol tibétain, la transmission des textes ancestraux, le chant, etc.

Beaucoup plus qu'une forme de gymnastique, c'est un chemin de vie que l'on peut suivre. Il est à la fois une démarche, un moyen, un état, une façon d'être, quelquefois un aboutissement.

Il peut aider au développement de potentiels dont on ne soupçonne même pas l'existence. Enfin le Yoga est un moyen privilégié de découverte de soi.

Notre intervenante Florence CAGNET, professeur diplômée de la Viniyoga depuis une vingtaine d'années, a été formée par Bernard Bouanchaud durant quatre années de 2002 à 2006 pour le professorat, puis trois ans de plus de 2013 à 2017 par le Docteur Nantessan Chandrasekaran, formateur en yogathérapie.

Grâce à la bienveillance et à la transmission de professeurs diplômés, l'association permet à nos adhérents qui le souhaitent d'intégrer une formation diplômante en quatre ans afin d'enseigner la pratique du Viniyoga.

L'objectif primordial du Viniyoga est «**Que tous les êtres deviennent heureux. Qu'ils soient dans la félicité**».

UKT
Le Tai Chi Chuan

Activité de bien-être et de santé, le Tai chi chuan (TCC) ou Tai ji quan est un art martial chinois fondé sur la pratique de mouvements fluides et souples réalisés dans la lenteur.

L'association, UKT de Frépillon propose des cours de Tai chi chuan enseigné par Michèle.

Elle débute le TCC en 1998, puis à partir de 2003, elle découvre le style Yang de l'école Tung par l'enseignement de son professeur, Stéphane Zimmer qu'elle suivra pendant quinze ans tout en participant aux stages de Maître Tung Kai Ying qui transmet le style à travers le monde.

Diplômée du BP-AMCI, elle détient le 4ème Duan de TCC, délivré par la Fédération française (FFaemc). Membre active de la fédération, elle complète sa formation par des stages organisés par la FFaemc dans les domaines de la santé, seniors et handisport.

Elle transmet le TCC style Yang école Tung depuis 2007 et l'enseigne depuis 2011 dans l'association UKT à Frépillon.

Tous les adhérents ont plaisir à retransmettre aux débutants ce qu'ils ont appris dans un esprit de bienveillance. Dominique, élève de Michèle depuis onze ans, a obtenu son 1er Duan ainsi que son certificat d'aide moniteur et l'assiste dans les cours.

Tous les adhérents pratiquent la forme lente ensemble. Les débutants imitent les mouvements par l'observation des appuis « plein-vide », « avancer-reculer », les changements de directions. Puis, à la suite d'explications détaillées, ils les répètent pour les mémoriser dans leur globalité. Cette phase de mémorisation se fait progressivement et permet dès le début d'exercer sa concentration, l'observation et permet à l'esprit d'être entièrement présent dans le mouvement.

Pour les avancés, pratiquer la forme lente, c'est approfondir de plus en plus le travail interne. Mais aussi apprivoiser la lenteur pour travailler la fluidité des mouvements et rechercher le geste le plus juste possible en harmonie avec son corps. C'est une recherche personnelle qui ne s'arrête jamais.

Avec l'apprentissage de la forme lente, viennent une variété d'exercices avec partenaire qui favorisent les échanges entre les pratiquants par le mélange des niveaux, comme les applications martiales qui donnent la compréhension du mouvement, les mains collantes ou « Tuishou » dont le but est de rester constamment en contact avec son partenaire, des enchainements codifiés ou « Tuilien » où chaque mouvement est une réponse au mouvement précédent du partenaire.

Le TCC style Yang école Tung comporte également des formes rapides et des formes d'armes (éventail, sabre, épée, doubles bâtons). Après avoir transmis la forme rapide, Michèle, enseigne actuellement l'exercice d'éventail aux pratiquants avancés. L'éventail est une première approche des formes d'armes.

En savoir plus :

« Tai » se traduit par grand, extrême, suprême, « Ji » par le faîte, le sommet ou l'apogée et « Quan » le poing, la main ou la boxe. Ce pourquoi on parle aussi de « la boxe du faite suprême » ou de « la boxe de l'ombre ».

L'art du Tai Chi Chuan est fondé sur le principe taoïsme du yin et du yang nommé « Tai chi » et symbolisé par un cercle avec deux poissons. Ces deux principes sont distincts, opposés et complémentaires, ont unerelation dynamique, l'un n'existe pas sans l'autre. Dans le TCC, les mouvements circulaires s'enchaînent sans interruption selon les alternances Yin-Yang, passant continuellement d'une jambe à l'autre, du plein au vide.

Le TCC aide à prendre conscience de son schéma corporel, développe la souplesse, la coordination, l'équilibre, l'enracinement. Sa pratique lente et en silence permet d'atteindre un état de tranquillité intérieur tout en étant en mouvement, elle favorise ainsi la concentration et la détente. C'est une pratique de santé adaptée à tous que ce soit en prévention ou en convalescence.

Il existe cinq grands styles de TCC : Chen, Yang (le plus répandu), Sun, Wu et Hao. Chaque style comporte plusieurs écoles en fonction de la lignée de maître qui transmet celui-ci.

Il est léger, développe la préhension de la main pour l'ouverture et la fermeture de celui-ci. Il développe la coordination en ayant l'éventail dans une main et rien dans l'autre.

Tous ces exercices permettent d'apprendre d'autres techniques mais ils sont tous fondés sur les principes que l'on cultive par la pratique de la forme lente, pratique que l'on n'abandonne jamais.

La section, UKT de Tai Chi Chuan, partage également des moments d'échanges conviviaux autour d'une table ou lors d'un stage de découverte ou de perfectionnement, entre pratiquants débutants et confirmés.

Michèle, fait découvrir sa passion pour le Tai Chi Chuan, à tous ceux qui le souhaitent, pendant la saison.

Heures d'ouverture au public :

- Mardi : 16h00-18h00
- Mercredi : 10h00-12h30 et 14h00-18h00
- Vendredi : 16h00-18h00
- Samedi : 10h00-12h30

Contact association UKT :

Tel : 09 50 09 95 19

Mail : uktjmp@free.fr

Logo : Traduction chinoise de «Tai Chi Chuan»

太極拳

Arrêt **sur images**

24 janvier
Concert de l'Epiphanie

11 mars
Carnaval

11 mars
Concert trio accoustique

12 mars
Spectacle des Mempôkap :
«Fée Gaffe Alice»

2 avril
Brocante

7 avril
Soirée lecture

10 avril
Chasse aux œufs

8 mai
Commémoration

14 mai
Course à pied «Frépillon à la boussole»

21 mai
Théâtre enfant «les Baladins»

27 et 28 mai
Cabaret de l'aventure

30 mai
Conférence de l'AGIRC ARRCO « prendre soin de soi et se détendre »

31 mai au 3 juin
Semaine du jeu à la bibliothèque

3 et 4 juin
Exposition de peinture «les Amériques»

21 juin
Fête de la musique avec
le groupe «RETROCESSION»

1er juillet
Kermesse sur le thème de la nature
et de l'écologie

13 juillet
Fête nationale

9 septembre
Spectacle SUPERSHOW

10 septembre
Exposition de voitures anciennes

10 septembre
Fête du terroir

30 septembre
Performance vocale

8 octobre
«Les foulées de Frépillon»

21 octobre
Soirée country

27 octobre
Soirée Loup-Garou

28 octobre
Soirée Halloween

11 novembre
Commémoration

12 novembre
Bourse aux vêtements
et petits-électroménagers

12 novembre
Sortie familiale au cirque Bormann

18 novembre
Repas des aînés

19 novembre
Pièce de théâtre
«Nom d'un p'tit bouchon»

25 novembre
One woman show «l'anomalie»

26 novembre
La Frépillonnaise VTT

26 novembre
Les Chemins de la musique ont 20 ans

2 décembre
Pièce de théâtre de l'Entracte

9 décembre
Marché de Noël

9 décembre
Ateliers marché de Noël

9 décembre
Concert «Christmas Carols»

10 décembre
Cabaret Mamy blue

Frépillon